



Le projet associatif du comité voile 13 continue grâce au soutien du Conseil départemental des Bouches du Rhône et de l'agence nationale du sport

La masse salariale du comité est stable par rapport à 2022

Les actions extérieures de Bernard Claveries sont prises en charge en gestion partie sur des actions de formation, avec la ligue de voile SUD et le Cercle de voile de Martigues.

Nos charges sont réparties sur le fonctionnement de l'association, les stages, le plan voile (89,42 %), le personnel (10,25 %), pour un total de 372 776 euros .

Nos produits sont issus des subventions accordées (87.08%) et de la participation des clubs inscriptions aux stages et de la mise à disposition du personnel (12,80%), soit 358 574 euros.

Cette année, notre résultat est déficitaire de 14 202 euros du aux frais de fonctionnement que je vous propose d'affecter sur l'exercice 2023, que nous équilibrons avec les fonds associatifs.

Pour l'année 2024, notre budget prévisionnel de fonctionnement est de 455 300 euros.

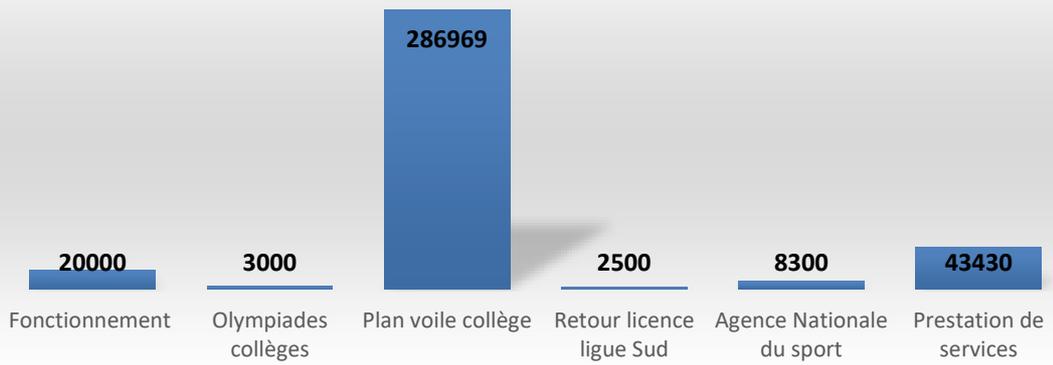
L'engagement du CD 13 pour le plan voile permet à un grand nombre de collégiens de pratiquer la voile et pour certains d'intégrer un club.

Notre motivation pour « la voile pour tous » se poursuit et souhaitons que ce budget 2024 permettra au plus grand nombre de naviguer ensemble dans de belles conditions.

Merci à toute l'équipe du comité voile pour leur investissement et la détermination de Bernard CLAVERIES tout au long de l'année au Comité Voile 13.

Le trésorier Bertrand MANECHEZ

Produits CDV 13 année 2023



Charges CDV 13 année 2023

